

## Objectifs spécifiques et résultats attendus

- Situer la place et le rôle des Collectivités Territoriales dans le débat mondial, africain et européen relatif à la migration ;
- mettre en avant le rôle et responsabilités des villes et territoires dans la gestion des flux migratoires et l'accueil des réfugiés et migrants, que ce soit dans les pays d'origine, de transit ou d'accueil ;
- Identifier et échanger sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance et de gestion de la migration au niveau local, et notamment identifier les besoins en renforcement des capacités des élus locaux ;
- Voir dans quelle mesure le partenariat et la coopération décentralisée peuvent s'avérer des leviers stratégiques pour changer la perception d'une migration de crise à une migration-opportunité ;
- Mettre en place des actions communes et concertées au niveau territorial et local répondant aux besoins des réfugiés et des populations locales et aux engagements pris au niveau international ;
- Identifier les axes stratégiques à porter par les gouvernements locaux et régionaux européens et africains et autour desquels articuler le dialogue politique avec les instances européennes, notamment dans le cadre de la négociation Post Cotonou qui comportera un chapitre fondamental sur la migration, en rappelant que la Charte des Collectivités Territoriales d'Afrique sur la migration comporte en effet des éléments clairs là-dessus.

## Date et Lieu

Le Mardi 5 Février 2019, de 14h30 à 18h00.

Lieu : au Siège de l'Institut International des Sciences Administratives (IISA/AIEIA)  
Rue du Commerce 96, 1040, Bruxelles, Belgique, Salle C121.

## Personnes à contacter

**Dr Najat Zarrouk,**  
Directrice de l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales de CGLU-Afrique (ALGA)  
Email : najat\_zarrouk@yahoo.fr  
Mobile : +212 (0)661 120 552

**Mme Claire Mandouze,**  
Conseillère Spéciale de CGLU-Afrique  
Mobile : +32 475 60 65 68  
Email : claire.mandouze@gmail.com

**Mme Lova Ramilijaona, de ALGA**  
Email : lramilijaona@uclga.org  
Mobile: +212 (0) 658 33 30 27



**CITIES &  
REGIONS**  
FOR DEVELOPMENT  
COOPERATION

Local and regional partnerships for  
sustainable urban development



BRUSSELS  
4-5 FEBRUARY 2019



**UCLG AFRICA**  
United Cities and Local Governments of Africa  
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique  
**CGLU AFRIQUE**

## Side Event de CGLU-Afrique sur : « Coopérer autour de la Migration » Le 5 Février 2019, de 14h30 à 18h00

En Partenariat avec :  
L'Institut International des Sciences Administratives (IISA)  
& l'Association Internationale des Ecoles et Instituts  
d'Administration (AISIA)



Lieu : au Siège de l'IISA/AIEIA  
Rue du Commerce 96, 1040, Bruxelles, Belgique, Salle C121.

*"Ensemble pour une Afrique Locale Performante"*

## Contexte

La décentralisation, la gouvernance locale et le développement local en Afrique se trouvent depuis ces dernières années dans un contexte géopolitique marqué à la fois par d'immenses opportunités (l'Agenda de l'Union Africaine 2063, l'Agenda du Développement Durable 2030, l'Agenda du Changement climatique, le Nouvel Agenda Urbain, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques, l'Agenda du financement du Développement Durable), mais aussi des défis structurels et conjoncturels auxquels font face les Collectivités Territoriales africaines au quotidien. La migration fait partie de ces problématiques. Elle se révèle être une sorte de fixation dans les relations entre l'Europe et l'Afrique, suscitant des controverses entre ces deux continents, au sein des pays ainsi qu'au niveau territorial.

C'est une question aujourd'hui qui polarise et suscite des crispations parmi les pays accueillants et ceux qui se refusent à être des terres et des territoires d'accueil, ceux qui font de la libre circulation des personnes un atout voire une opportunité, et ceux qui y voient un risque à contrer et à bloquer.

Nul besoin de démontrer que la migration bénéficie d'un solide référentiel humain et légal.

Toute l'histoire de l'Humanité a été marquée par des mouvements de personnes, des pays ont été créés à partir de mouvements migratoires, le développement et le progrès de plusieurs nations ont été tributaires de tels mouvements, en en faisant un sujet extrêmement important et sensible.

**L'article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948)** dispose:

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

**L'ODD 11** appelle à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

**Le Pacte mondial de l'ONU relatif aux migrations sûres, ordonnées et régulières**

(dit « Pacte de Marrakech », en abrégé PMM), vise à rassembler pays de départ, pays de transit et pays de destination des personnes migrantes autour d'une vision commune de ce phénomène, et à promouvoir un renforcement de la coopération internationale dans ce domaine, moyennant à la fois des approches gouvernementales et des approches fondées sur les droits humains.

Plus récemment, lors de la 8ème édition du Sommet Africités, les Collectivités Territoriales Africaines ont adopté **une Charte sur la Migration** (jointe à la présente note conceptuelle) où elles s'engagent d'une part à « Faire respecter les droits des migrants dans sa localité, à faciliter leur intégration pacifique au sein des communautés locales d'accueil, et à promouvoir la cohésion et la convivialité entre les communautés d'accueil et les populations migrantes » et d'autre part, à « Attirer l'attention des États sur le fait que c'est le droit d'aller et venir qui stabilise les flux migratoires, et par conséquent à demander à tous les États de faciliter l'octroi de visas d'entrée et de circulation légaux aux populations migrantes afin de tarir la source des migrations illégales et clandestines ».

Enfin, à l'issue des travaux du 11ème Forum Mondial sur la migration et le développement (GFMD), tenu au Maroc, à Marrakech, du 5 au 7 Décembre 2018, sous le thème « **Honorer les engagements internationaux pour libérer le potentiel de tous les migrants pour le développement** », les deux co-Présidents du Forum (Allemagne et Maroc) ont mis en exergue non seulement l'enjeu énorme que représente la migration qui constitue, avec le changement climatique, le défi le plus important du 21ème siècle, que la mobilité humaine est un phénomène global, mais que la migration doit être perçue comme « **une base de développement** » et « **une opportunité pour toutes les parties, notamment pour les pays d'accueil et d'origine et les migrants eux-mêmes** ». Ils ont également insisté sur la nécessité d'impliquer les Autorités Locales et de prendre en compte la dimension locale dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur la migration. Les réalisations des dix années d'existence de ce Forum Mondial marquent ainsi un tournant historique de la gouvernance globale de la question migratoire.

Le Forum des Villes et des Régions pour la Coopération au développement qu'organise la Commission européenne et le Comité Européen des Régions, à Bruxelles, Belgique, les 4 et 5 février 2019, et qui interroge plus particulièrement la place et les responsabilités des autorités locales et régionales dans les politiques européennes, sera une opportunité pour :

- **D'un côté**, susciter un débat intelligent et un dialogue serein sur les causes profondes de la migration et sur la nécessité d'adopter une approche holistique et multidimensionnelle, multi-acteurs et multi-niveaux pour faire en sorte que la migration ne soit plus considérée comme un phénomène de crise, de malentendus et de crispations, et pour réfléchir à des formes de partenariats et de coopération fondés sur les multiples opportunités qu'offre ce phénomène ;
- **De l'autre**, vérifier l'adhésion autour de la Charte des Collectivités Territoriales d'Afrique sur la Migration, adoptée à l'issue de la 8ème édition du Sommet Africités de CGLU-Afrique, ainsi que la capacité des Autorités Locales à s'engager concrètement, pour identifier dans quelle mesure la coopération décentralisée est effectivement un levier prometteur, notamment au niveau Sud/Sud, et pour sensibiliser et discuter des enjeux de la politique migratoire européenne et les moyens de construire une voix pan-africaine des Autorités Locales sur la migration.

CGLU-Afrique saisit cette opportunité et cet espace de dialogue qui arrive à point nommé pour organiser un Side Event, le Mardi 5 février 2019, de 14h30 à 18h00, sur « **Coopérer autour de la Migration** », au Siège de l'Institut International des Sciences Administratives (IISA), sis à Rue du Commerce 96, 1040, Bruxelles, Belgique, Salle C121.

## Objectif général

Partager et disséminer la Charte des Collectivités Territoriales Africaines sur la Migration, adoptée à l'issue du Sommet Africités et susciter un débat intelligent et serein sur le contenu de cette Charte et sur les stratégies à même de faire de la migration une réelle opportunité pour les différents acteurs et parties prenantes concernés.